

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 18 juin, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2026

PRESENTS : Mme ASTIER Martine, Mme BARDAUD Marie-Christine, Mme BAZIN Coline, Mme BEAUGERIE Delphine, Mme COIRAUD Amandine, Mme COQUEL Laure, Mme COTEUR Charline, M. DOUDARD Christian, Mme HAMDAROU Asma, M. JANICOT Philippe, Mme LE MASSON Isabelle, M. MARTINIE Nicolas, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, Mme WISSOCQ Mathilde, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme BOURGEOIS Annick (Pouvoir à M. DOUDARD Christian), M. GIROU Sébastien (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), M. LAGORCE Laurent (Pouvoir à Mme COIRAUD Amandine), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme BEAUGERIE Delphine), M. NARAIN Gino (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. VILLAUTREIX Joël (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent).

Secrétaire de séance : Isabelle LE MASSON

10. Désignation des délégués aux organismes intercommunaux. Annule et remplace la délibération 2026-02-04.

Afin que la commune de Boisseuil soit représentée au sein des différents organismes intercommunaux du territoire, il convient de nommer des représentants qui siégeront dans les instances suivantes :

- **Le Syndicat Energie Haute-Vienne (SEHV)** pour lequel la commune de Boisseuil est adhérente pour l'éclairage public :
 - o Titulaire : Philippe JANICOT (les statuts du SEHV ne prévoient pas de suppléant).
- **Le Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse en Haute-Vienne (CIMD) :**
 - o Titulaire : Delphine BEAUGERIE,
 - o Suppléante : Annick BOURGEOIS.
- **Le Service Intercommunal de Portage de Repas à Domicile (SIPRAD) :**
 - o Titulaire : Isabelle LE MASSON,
 - o Suppléante : Laure COQUEL.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de désigner les délégués dans les différentes instances intercommunales tels qu'indiqués dans la présente délibération.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait en Mairie le 19 juin 2026
Au registre sont les signatures
Pour Le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Thierry VALADON

 

